

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze du mois de Avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur HUBY Jacques – Maire.

### Etaient présents :

Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne - M. LEDRAIT Didier : Adjoints.  
Mme FOUCART Alicia – Mme GAILLON Aurore – Mme L'HERMITTE Laurence –  
M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUISSE Bastien – M. LALMANT  
Hervé formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. DEBONNE Éric ayant donné pouvoir à M. LEDRAIT Didier –  
Mme BATTE Emilie – Mme TILLIER Christine – M. HOUDEVILLE Daniel

Monsieur HOUISSE Bastien a été désigné secrétaire

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour :  
- Convention d'utilisation des poteaux incendie de l'Etablissement Public  
Départemental  
Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte Administratif 2021 qui se décompose comme suit :

#### \* Section de fonctionnement :

- Dépenses = 560.422.93 €      - Recettes = 821.205.51 €

#### \* Section d'investissement :

- Dépenses = 147.186.54 €      - Recettes = 189.350.87 €

#### \* Restes à réaliser en Investissement :

- Dépenses = 75.000.00 €      - Recettes =      00 €

### Compte de Gestion 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte de Gestion 2021 dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

## Affectation du Résultat

L'exercice 2021 laisse apparaître :

\* Section de fonctionnement

- un excédent de 260.782.58 €

\* Section d'investissement

- un excédent de 42.164.33 €

- Restes à Réaliser : un déficit de 75.000.00 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter comme suit les résultats au budget primitif 2022 :

- C/002 : excédent de fonctionnement reporté : 227.946.81 €

- C/1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 32.835.77 €

- C/001 : déficit d'investissement reporté : 42.164.23 €

## Taux des taxes communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

TAXES	Taux 2022
Foncier bâti	41.55 *
Foncier non bâti	53.95

\* dont taux départemental 2020 = 25.36

## Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal, par 11 voix Pour et 1 abstention, adopte le Budget Primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	822.457.00 €	822.457.00 €
Section d'Investissement	1.046.273.00 €	1.046.273.00 €
TOTAL	1.868.730.00 €	1.868.730.00 €

## Convention EPD poteaux incendie – Autorisation de signature

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a un projet de division de parcelle en vue d'une construction à usage d'habitation rue du Bosc Fol Enfant.

Considérant qu'il n'existe pas de DECI à proximité du projet,

Monsieur le Maire propose la création d'une réserve incendie afin de couvrir cette partie du territoire de la commune, en attendant, il propose la signature d'une convention avec l'Etablissement Public Départemental pour la mise à disposition de poteaux incendie.

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention devant intervenir avec l'Etablissement Public Départemental pour la mise à disposition du ou des poteaux incendie situés dans l'enceinte de l'Etablissement Public Départemental.

## Questions et informations diverses

\* communication des différentes dates des prochaines réunions des commissions.

Séance levée à 20 heures 20